

LA QUESTION DE SOLUTRÉ

La question de Solutré a été discutée à Lyon, devant l'une des sections de l'Association française, la section d'anthropologie, pendant toute la journée de lundi, 23 août, de huit heures du matin à dix heures du soir. Al. le docteur Broca présidait la section; il avait pour assesseur M. le docteur Prunières, et pour secrétaires MM. Cartailhac, conservateur du Muséum de Toulouse, et Girard de Rialle, ancien préfet de la République.

Nous avons pensé que nos lecteurs nous sauraient gré de mettre sous leurs yeux le compte-rendu de cette importante séance. Le voici tel qu'il nous est communiqué, en attendant la publication du procès-verbal officiel :

SECTION D'ANTHROPOLOGIE.

*Séance du 26 août 1873. ***

Le bureau invite M. Arcelin à faire un exposé de la question de Solutré et à décrire l'ensemble des travaux et des fouilles opérées sur ce point.

M. Arcelin, après avoir rappelé quelles sont les conditions générales du gisement, appelle particulièrement la discussion sur ce qui concerne les sépultures, qu'il divise en trois catégories :

- 1° Des sépultures datées par les objets associés et qui se rapportent sans incertitude aux temps historiques ;
- 2° Des sépultures douteuses retrouvées dans la terre libre ;
- 3° Des sépultures de l'âge du renne.

C'est à décrire ces dernières et à mettre en relief tous les